

R d'activités PPORT



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

1 place du Beffroi - 12100 Millau
tel : 05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr

ouvert du lundi au jeudi :
8h00-12h00 / 13h30-17h30
vendredi : 8h00 / 12h00



Deuxième année de mandat au pas de course

Les principales actions de la Communauté sur l'année 2016, sont relatées, pour les plus importantes dans ce rapport d'activités. Au fil des pages vous noterez, en toile de fond, l'important impact de la mise en oeuvre de différentes lois. En effet, les lois NOTRe, MAPTAM et de Transition Energétique ont nécessité sur ma deuxième année de mandat, une nouvelle organisation de notre collectivité.

Cette redistribution des compétences entre communes et Communauté a provoqué une montée en charge du nombre de dossiers qu'il a fallu mener de front et au pas de course.

Je pense plus particulièrement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui a représenté un investissement significatif de la part des 14 collectivités, à la hauteur de l'importance d'un tel document de planification. De nombreuses rencontres et réunions ont permis d'apporter toute l'attention et les points de réflexion nécessaires à son évolution dans les meilleures conditions.

Parmi les divers domaines et champs de compétences sur lesquels Millau Grands Causses a décidé de mettre l'accent, il y a aussi ceux qui sont particulièrement porteurs d'attractivité et de développement pour notre territoire.

Je m'explique, Millau Grands Causses, capitale des sports de nature, est maintenant une évidence pour tous. Reste maintenant, à assurer le même niveau de représentation pour les autres champs du développement économique.

Pour y parvenir, une action de développement territorial menée par les acteurs privés et institutionnels du territoire, a été lancée dès le mois de septembre.

Cette collaboration public/privé, dans laquelle nous croyons fortement, poursuit le travail déjà amorcé on s'en souvient en 2015, avec la publication du journal économique de Millau Grands Causses «Entreprendre autrement».

C'est bien de cela qu'il s'agit, offrir la possibilité d'«Entreprendre autrement», spécificité de notre territoire, que nous voulons, plus que jamais, afficher dans le tissu économique de la nouvelle région et même au-delà.

Je vous souhaite à tous, une bonne lecture de ces quelques pages qui rendent compte du travail de notre assemblée et de nos services.

Gérard PRETRE

SOMMAIRE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Entreprendre autrement **p 4/12**

Millau Viaduc 1	p 4/5
Millau Viaduc 2	p 6
Millau Ouest	p 7
Maison des entreprises	p 8/9
Des filières indentifiées et structurées	p 10/11
Marketing territorial et attractivité	p 12

Capitaliser sur les sports de nature **p 13/15**

Le pôle nature	p 13
Nos champions	p 14
Millau sports nature et grands événements	p 15
Une accompagnement sur mesure	p 16

Valoriser le patrimoine **p 17**

Le Style Millau **p 18/23**

Pôle promotion/communication	p 19/21
Pôle animation	p 22/23
Pôle groupes affaires et loisirs	p 23

ENVIRONNEMENT & GESTION DES DECHETS

Restaurer et entretenir les berges **p 24/26**

Le PPG	p 24
PAPI et GEMAPI	p 25
L'eau du Tarn	p 25
Protection des lieux habités	p 26

Assurer la transition énergétique **p 27**

Gérer les déchets **p 28/30**

Collecte et gestion des déchets	p 29
le centre technique	p 30

GROS CHANTIER EN MOD

Médiathèque du Sud Aveyron MESA	p 31
Maison de santé d'Aguessac	
Améliorer les infrastructures	p 32

AMENAGEMENT & CADRE DE VIE

Réussir notre projet d'avenir **p 33/35**

Objectif PLUi-HD	p 33/34
Autoriser l'utilisation du sol	p 35

Habiter mieux **p 36**

Bilan de l'OPAH-RU

Se déplacer **p 37**

Le réseau MIO	
Le transport à la demande	

Accueillir les gens du voyage **p 38**

L'aire permanente	
L'aire de grands passages	

ADMINISTRATION GENERALE

Une importante redistribution des cartes **p 39**

Nouvelle organisation des services	p 40
2016, année de l'harmonisation de la TEOM	p 41
Répartition budgétaire	

NUMERIQUE ET COMMUNICATION

Systèmes d'information	p 42/43
Liaison fibre optique... et très haut débit	p 44
Les sites internet de MGC	
Les rendez-vous de 2016	p 45



MILLAU VIADUC 1

**Zone d'Intérêt Régional
43 entreprises pour 523 emplois
et 26 à venir !**



Millau Viaduc 1 a besoin d'air !

Avec l'acquisition d'une parcelle de 30 426 m², située en retrait du hameau des Fialets, à proximité du centre de tri MGC peut réaliser l'extension de Millau Viaduc 1.

Le coût prévisionnel de l'opération (acquisition foncière, études, frais divers et travaux) est estimé à 800 000 €.

Il sera financé par l'Etat pour 200 000 € et par la Communauté pour 470 000 €.

Un dossier d'autorisation unique auprès des services de l'Etat est indispensable, il traitera plus particulièrement du rejet des eaux pluviales au titre de la loi sur l'eau.



Nouvelles installations

Christophe VIALA, spécialisée dans le terrassement, l'enrochement, l'aménagement, la viabilisation et l'assainissement a acquis en juillet 2016 le lot B23 de 3 500m².

Alain BRUN représentant de la société **Rosignol déménagements**, spécialisée en longues distances et garde-meubles, a acquis le lot B21 de 2 700 m².

La brigade des douanes de Millau va s'installer sur le lot A24 dans un bâtiment de près de 900 m² réalisé sous maîtrise d'ouvrage communautaire et mis à disposition via un contrat de location. Ce projet permettra l'embauche de 10 personnes à terme. Les travaux qui ont débuté en juillet 2016 devraient se terminer un an plus tard.

MILLAU VIADUC 2

Les travaux de desserte des réseaux et de carrefour giratoire à l'entrée du futur parc d'activités, se sont déroulés de mars à septembre 2016, avec la réalisation en suivant de l'oviduc sous la RD.

2016 a aussi vu l'achèvement de la procédure d'élaboration et d'approbation du dossier de réalisation de la ZAC Millau Viaduc 2 dont les dernières délibérations ont été prises en juillet 2016.

L'arrêté préfectoral de dérogation au titre des espèces protégées a été obtenu le 30 septembre. Les opérations de défrichement puis de sondages archéologiques se sont déroulées d'octobre à décembre.

Le démarrage des travaux d'aménagement de la première phase est prévu en avril 2017 pour une livraison des premières plateformes début 2018.

+
31 000 m²
commercialisables



MILLAU OUEST

La consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement du parc d'activités s'est déroulée en janvier 2016. Le démarrage des travaux a eu lieu courant mars avec la livraison d'une première plateforme à l'automne et une fin des travaux programmée début 2017. Le coût de l'opération de 2 200 000 € est financé par la Communauté de Communes à hauteur de 1 760 000 € avec une aide de l'Etat de 440 000 €.



10 lots
commercialisables

Déjà des implantations en vue...

Bleu de Chauffe, entreprise créée en 2010 par Messieurs Thierry BATTEUX et Alexandre ROUSSEAU, est spécialisée dans la conception et le design d'articles de maroquinerie haut de gamme et de qualité élevée, dédiés essentiellement à la mode masculine. L'entreprise emploie, en 2016 cinq personnes.

L'atelier de Julien H, entreprise créée en 2006 par Julien HANCHIR, fabrique dans ses ateliers des articles de maroquinerie (sacs, accessoires, etc) 100% « fabrication française ». Elle emploie une quinzaine de personnes. Les premières embauches ont été effectives dès 2010.

Actuellement localisées dans un même bâtiment sur le parc de Vergonhac à Saint Georges de Luzençon, les deux sociétés sont à l'étroit et souhaitent construire un nouvel outil de production adapté à leurs besoins de développement immédiats et futurs. Pour y parvenir, la Communauté de communes les accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de développement par le biais de la construction d'un atelier relais sur le parc d'activités Millau Ouest via un contrat de crédit bail d'une durée de 15 ans.

Implanté sur une parcelle de près de 18 000 m², ce nouvel ensemble immobilier d'environ 800 m², a démarré sa construction en novembre 2016.





MAISON DES ENTREPRISES Initiatives et développement

Les mouvements d'entreprises

Certaines structures ont seulement changé de dispositif (pépinière ou hôtel) en cours d'année, d'autres se sont installées et d'autres sont parties pour voler de leurs propres ailes.

La Maison des Entreprises, la pépinière des « Métiers d'Art » et le Village d'entreprises accueillait ainsi à la fin de l'année 2016, 32 différentes structures.

2 entreprises en pépinière d'entreprises, 15 entreprises en hôtel d'entreprises et 15 associations à vocation économique ou d'insertion et établissements publics ou assimilés.

La couveuse d'entreprises

Millau Grands Causses a renouvelé en 2016 son partenariat avec la BGE. Elle participe à hauteur de 9 600 € par an.

**29 créations
emplois
+21%**



**28 projets
31 prêts
d'honneur
+
50 créations
d'emplois**



Des travaux

Début 2016 le programme de rénovation des façades avec l'installation de brise-soleil s'est achevé.

Les travaux d'aménagement du plateau de 240 m² situé au 2ème étage pour accueillir le Service Environnement de la Communauté, ont quant à eux démarré en mars 2016 et se sont achevés dès le mois de juin pour accueillir le personnel dédié.

De plus suite à la nouvelle identité du bâtiment « Maison des Entreprises – Initiatives & Développement », une nouvelle signalétique externe et interne a été mise en place dès le début de l'année. La signalisation routière a elle aussi été réactualisée, le tout pour un montant de 34 446 €.

Des solutions innovantes

La Maison des Entreprises poursuit sa réflexion pour se doter d'un espace de coworking/télétravail afin d'offrir un espace de travail ouvert, à la demande des télétravailleurs, des porteurs de projets ou des chefs d'entreprises extérieurs au territoire.

Au cours de l'été 2016, deux porteurs de projets privés ont présenté leur projet de création d'un **espace de coworking**, à proximité de la Maison des Entreprises, il s'agit du projet « Ping Pong Cowork ».

Projet qui est totalement en phase avec la volonté de Millau Grands Causses.

Un partenariat entre la Communauté de communes et les porteurs de projet s'est engagé pour créer des synergies entre tous les espaces et favoriser les relations entre entrepreneurs.



Dès 2015, une réflexion a été menée sur le territoire pour créer un **FabLab** (LABoratoire de FABrication).

Ce dispositif s'appuie sur un certain nombre de services déjà présents sur le territoire Millau Grands Causses (pôle arts numériques, cyberbase, pépinière et hôtel d'entreprises, collectif d'animation des nouvelles technologies,...).

La Ville de Millau, la Communauté de communes et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) se sont alors associés pour la création de ce Laboratoire de Fabrication (FabLab).

Divers publics professionnels (industriels, artisans, designers, architectes,...) peuvent ainsi bénéficier de l'accompagnement d'un fabmanager, pour la mise en œuvre de leurs projets à dimension économique (création de prototypes en vue d'un dépôt de brevet, mise au point de produit, etc).

Le portes du FabLab ont été ouvertes à la fin octobre 2016.

L'adresse du site : www.millaulab.fr



155 000 €
sur 3 ans

dont 34 600 €
de MGC

DES FILIERES IDENTIFIEES ET STRUCTUREES



La Communauté de communes soutient les opérations visant à promouvoir les actions structurant l'économie de son territoire et à valoriser les savoir-faire locaux.

Savoir-faire d'excellence

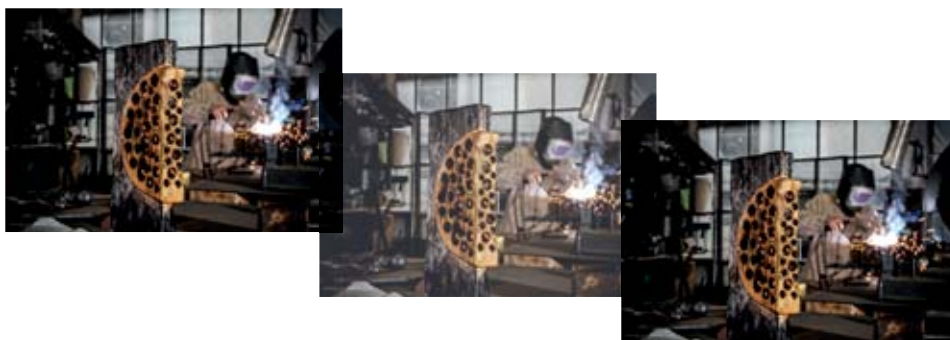
Promotion et animation du Pôle Cuir, avec l'organisation des Rencontres Nationales du Cuir le 8 avril 2016 et l'exposition « Terre de cuir » d'avril à octobre 2016 sur l'Aire du Viaduc ont consolidé sa notoriété. Suite à l'Assemblée Générale du 27 septembre 2016, les actions qui seront mises en œuvre par le Pôle pour

la période 2016-2017 seront les suivantes : la création d'une plate forme de formation ou d'un vivier de sous-traitance, la valorisation des savoir-faire via notamment un showroom, la valorisation des sous produits, l'élaboration d'une charte éthique et l'animation et le pilotage du Pôle.



Millau Art et savoir-faire

Afin de pérenniser les actions développées par les artisans d'art du territoire, la Ville de Millau, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme de Millau ont poursuivi leur partenariat avec l'association pour la période 2016 – 2018 avec une participation financière annuelle de la Communauté de 10 000 €.



En 2016, l'association « Millau Art & Savoir Faire » a organisé les Journées Européennes des Métiers d'Art (avril 2016), des ateliers – stages pilotés par les artisans membres. Elle a aussi participé à des salons en lien avec l'association « Ville et Métiers d'art », aux Lundis des Créateurs en août 2016 et a aménagé au sein de l'espace des métiers d'art un « espace dédié à des artisans invités ».

Le GECO des grands causses

Depuis sa création en 2013, ce groupement d'entreprises, le GECO des Grands Causses, a initié de nombreux projets collaboratifs, vertueux en matière environnementale.

Son projet Gecollecte les Palettes, lancé en février 2015, tend à se développer en 2016-2017 suite à l'Appel à Manifestation d'intérêt « Economie Circulaire » lancé par l'ADEME. D'autres projets comme le Carré de Vie, construction d'un habitat environnemental dernière génération et la fabrication de sacs solaires et de sacs à l'effigie de la course du Viaduc 2016 sont autant de manifestations d'un travail collectif.



16
entreprises
locales
adhérentes

Afin d'assurer la pérennité du groupement, de conforter les actions déjà engagées et de permettre le développement de nouvelles actions, la Communauté de communes a poursuivi son soutien auprès du « GECO des Grands Causses » pour la période 2016-2017.

La Communauté de communes prend en charge une partie des frais liés à la promotion et à la communication à hauteur de 1 300 € TTC, accompagne le GECO des Grands Causses, aide au montage de dossiers et met à disposition un bureau de 15 m² et les salles de réunions de la Maison des Entreprises. En 2016 l'aide de la Communauté a permis la création du site internet et la réactualisation de la plaquette.

Le maraîchage bio

Millau Grands Causses soutient le Jardin du Chayran depuis 2011.

En 2016 il maintient sa position de 1er maraîcher bio en Aveyron avec une offre de plus de 40 variétés. Millau Grands Causses participe à l'investissement (10 000€ sur 3 ans) et au fonctionnement (30 000€ par an) du Jardin et met 5 ha à sa disposition. En contrepartie le Jardin s'engage à entretenir le site, à développer l'insertion et à mener plusieurs actions.

Ses principales actions ont été sur 2016, le renforcement des effectifs de l'équipe d'encadrement et du personnel en insertion avec maintenant plus de 20 salariés en moyenne sur l'année; de nombreux investissements en irrigation, l'organisation d'ateliers hebdomadaires de sensibilisation sur les questions

de santé, d'accès aux soins, d'alimentation, la visite du centre de valorisation des déchets et une aide au permis de conduire avec l'association Mobil emploi. Des Journées Portes Ouvertes ont aussi été organisées avec la réalisation d'une exposition photos, d'ateliers pédagogiques auprès du grand public et des jeunes pour des temps d'activités périscolaires.

Il a aussi mis en œuvre un projet, en faveur de la restauration collective en collaboration notamment avec l'APABA sur la parcelle supplémentaire de 5 000 m², initialement utilisée par l'Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois, mise à la disposition du « Jardin du Chayran » en 2016.

MARKETING TERRITORIAL ET ATTRACTIVITE



En 2016, la stratégie de communication destinée à assurer la promotion économique du territoire Millau Grands Causses s'est essentiellement centrée sur le travail préparatoire à la démarche d'attractivité et de marketing territorial.

Et l'organisation d'une soirée de lancement en présence des acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire, le 26 septembre 2016.

La mission d'accompagnement pour cette démarche d'attractivité a démarré avant la fin de l'année et de-

vrait s'achever à la rentrée 2017. Des insertions presse dans les magazines spécialisés en économie tels que le magazine de la CCI de l'Aveyron, mais aussi en direct avec la nouvelle région comme la lettre M, Objectif LR, sont venues compléter les actions de communication.

Tout comme les insertions web et la participation à des salons professionnels tels que Parcours France à Paris, en partenariat avec Aveyron Expansion, qui sont venues renforcer la notoriété de Millau Grands Causses.



Coup double pour le PÔLE NATURE

La candidature pour être labellisé «Pôle Nature» a été retenue fin novembre 2016 par le GIP Massif Central Millau Grands

Causse a désormais une plus grande marge de manoeuvre pour mener ses actions de 2016 à 2018 avec des actions collectives à l'échelle d'un territoire plus vaste favorisant l'itinérance et des séjours sur plusieurs jours et regroupant PNR des Grands Causse et PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Lévézou.

L'extension de l'Espace Trail®, l'équipement d'un site d'escalade, la création d'une itinérance VTT, le développement de la pêche, la réalisation de l'Espace Sports Nature, la réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'aménagement du site de Saint- Hilarin sont au programme.

A la différence du premier appel à projets Pôle Nature de 2014, les opérateurs privés ont pu intégrer la candidature et bénéficier par la même occasion et directement d'aides européennes. Sur les 44 opérations présentées dans le dossier, 16 sont portées par des privés.

A noter un point important pour la suite : tout le volet promotion et commercialisation a été confié à l'OT de Millau Grands Causse, seul à détenir l'agrément et la structure nécessaire à cette dimension au combien essentielle !



780 350 € ht

**d'actions à initier
dans le pôle
nature d'ici fin
2018**



CAPITALISER SUR LES SPORTS DE NATURE



2.6 km
et 500 m +



Millau Grands Causses a complété son Espace Trail®, par la création d'un itinéraire vertical chronométré et permanent sur la commune de Millau. Il part de l'avenue Millau-Plage, pour grimper jusqu'à la Pouncho d'Agast, aire d'envol emblématique du territoire.

Une application mobile spécifique téléchargeable gratuitement par les pratiquants a été conçue, pour chronométrer le temps de parcours jusqu'au sommet. A l'issue du parcours, l'utilisateur peut comparer son temps d'ascension avec les autres challengers. Près de 150 utilisateurs ont publié leur score entre mai et décembre 2016.

Pour assurer un certain niveau d'animation de cet équipement, un challenge a été organisé entre le 20 octobre et le 20 novembre 2016, en parallèle du lancement du salon du Festival des Templiers.

Nos champions aux couleurs de Millau Grands Causses

Pour son espace VTT et Enduro VTT Millau Grands Causses s'est doté, dès le mois d'avril, d'un parrain de choix : Greg Noce. Au-delà de ses performances sportives, il est un excellent communicant.

La promotion de l'Espace Trail® est quant à elle toujours assurée par les belles performances de son parrain Thomas St Girons, qui en parallèle, a accompagné et animé les 4 sorties trail de l'Espace Trail® de l'année 2016.





Millau sports nature, sur les grands événements

Terrain de jeu exceptionnel pour les pratiquants de sports de nature, Millau Grands Causses poursuit la promotion de ses équipements lors de certains salons incontournables.

L'occasion de parler des sports de nature au sens large, grâce à son portail internet millau-sports-nature.fr, qui recense l'intégralité de son offre.

Les plus gros salons de 2016 :

l'Ultra Trail du Mont-Blanc (Chamonix – 7 500 participants du 26 au 29 août),

le Roc d'Azur (Fréjus - 20 000 participants du 5 au 9 octobre),

le Festival des Templiers (Millau - 12 000 participants du 20 au 22 octobre),

la Saintélyon (Lyon - 17 000 participants du 1er au 3 décembre).

MSN, un an déjà !

Avec un pic de fréquentation le 3 mai, jour de la publication et de l'inauguration du Chrono Pouncho.



26 000
visites
en 2016

Un accompagnement sur mesure pour les professionnels du tourisme

25
porteurs
de projets
en 2016

Les sports de pleine nature sont une des clés de l'attractivité touristique du territoire et très porteurs d'emplois. C'est pourquoi, dès 2013, Millau Grands Causses a souhaité mettre en place un accompagnement spécifique pour ces porteurs de projets.

Millau Plage : épisode II

Une deuxième phase de travaux a été conduite en 2016 sur l'Avenue Millau Plage, afin de poursuivre sa mise en valeur. Des conteneurs poubelles ont ainsi été remplacés et certains mâts de candélabres changés. Par ailleurs, du mobilier urbain permet depuis avril aux promeneurs de réaliser des pauses et d'observer les libéristes. Pour réduire la vitesse des automobilistes, deux giratoires ont aussi été construits dans ce même secteur. Le coût total de mise en œuvre de cette seconde phase s'est élevé à 200 000 € HT.



Un parking à la pause de Peyre



Le village de Peyre, labellisé «Plus Beau Village de France», accueille annuellement un nombre important de visiteurs. Jusque-là, seuls les parkings excentrés leur étaient accessibles, incompatibles avec une situation de handicap ou pour les familles avec poussette. Afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil sans priver les riverains de leur stationnement à l'entrée du village, la Communauté a procédé à une extension du parking (+ 15 places) existant face à l'église.



Côté rando-balade

Millau Grands Causses offre à ce jour plusieurs petites randonnées. L'enjeu est désormais d'offrir un véritable produit touristique générateur de séjours autour de l'itinérance à étape.

Millau Grands Causses a pour cela conclu un partenariat avec le PNR des Grands Causses et la Communauté de communes de la Muse et des Raspes du Tarn. Le Parc est chargé de réaliser une étude de pré-faisabilité pour un itinéraire qui permettrait de découvrir la vallée du Tarn, depuis la Lozère jusqu'au Tarn et Garonne, du patrimoine naturel, bâti, des savoir-faire et des produits locaux.

Chacune des Communautés participe à hauteur de 7 600 € chacune.

Les randos de M. Clapassou

C'est au tour d'Aguessac et Compeyre de profiter de cet accompagnement.

M. Clapassou y offre tout son savoir sur les arbres fruitiers.



et le patrimoine bâti, alors ?

Le Tournal

Un projet de restauration du Tournal a été conduit par l'architecte Navecth. Conformément au plan de prévention des risques mouvements de terrain en vigueur sur la commune de Creissels, une étude géotechnique a conclu à la faisabilité des travaux. Plusieurs démarches ont été réalisées auprès des services de l'Etat, nécessaires avant le commencement des travaux.

Début des travaux de la toiture du Cade

Suite au diagnostic du bâti, une entreprise a été sélectionnée pour procéder à la réfection de sa toiture. Au mois de septembre, une révision a été effectuée au niveau de la maison d'habitation et du corps de ferme et des travaux plus conséquents ont débuté sur la toiture de l'ancienne jasse rénovée.



1 Office de Tourisme Central ouvert 340 jours pour 116 120 visiteurs

Une fréquentation en baisse par rapport à 2015 s'explique en partie par le transfert temporaire de l'accueil à la Halle Viaduc. En effet les travaux ont débuté dès le 1er octobre 2016 sous la conduite du cabinet d'architecte V.Navechth pour un montant de 420 000 €.

1 Bureau d'Informations Touristiques à Rivière sur Tarn ouvert 272 jours pour 6 969 visiteurs.

1 Point Info des Cazaloux pour 3 513 visiteurs jusqu'à sa fermeture définitive le 31 décembre 2016.

Un développement de la vente au comptoir avec une commission de 8% perçue par l'OT, sur les réservations de dernière minute pour les hôtels et activités de pleine nature marqués «Style Millau». En plus des 2 372 billets de spectacles vendus.

115 427 €

de chiffre
d'affaires

71
prestataires
visités

Un audit, qui s'est déroulé fin septembre a permis de confirmer de manière définitive le classement de notre Office de tourisme central en Qualité Tourisme, par l'instance nationale OTF.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNEE

En mars le salon de la randonnée de Lyon, en avril celui des éducteurs «Rendez-vous en France» et le Wokshop Atout France à Montpellier.

Pôle promotion-communication

L'année 2016 a été marquée par une baisse significative du budget communication-promotion et le départ de l'animatrice numérique de territoire pour un nouveau projet professionnel. Un recentrage des actions a par conséquent été opéré dès le début de l'année.

PRESSE & MEDIA

Les voyages de presse sont une source de valorisation de notre destination. Des émissions ou articles de presse au niveau national et international sont un véritable levier.

Ces accueils presse sont réalisés en partenariat avec le CDT ou Atout France. Sans oublier les accueils presse organisés par les grands événements ou entreprises de luxe de notre territoire.

Une délégation d'une dizaine de Québécois (professionnels du tourisme et agents de collectivités) est venue pendant les Natural Games 2016, s'imprégner de l'organisation de cet événement pour mettre en place un événement similaire dans leur province.



Une forte implication



Sur de nombreuses actions, l'OT collabore avec l'ensemble des acteurs économiques locaux comme les commerçants, les artisans d'art, les professionnels de la filière Cuir, les prestataires de pleine nature et de nombreux autres institutionnels.

Les socio-professionnels du tourisme sont aussi accompagnés à travers différentes actions comme les «Apéros-tourisme» (mini séminaires avec des intervenants extérieurs) ou la mise en avant du très récent dispositif national «Chambre d'Hôtes Référence», dont l'OT pilote le déploiement sur l'intégralité du département de l'Aveyron.

STYLE Office de Tourisme
MILLAU



L'OT, s'il n'est plus aujourd'hui un réflexe pour les touristes, il garde cependant une grande crédibilité et reste gage de renseignements très précis choisis par des experts du territoire.

Il faut donc que l'OT se déplace au devant du visiteur, là où il se trouve, là où il passe, là où il séjourne.

Pour cela, l'OT était présent durant les 2 mois de la haute saison 2016, sur :

- les pots de bienvenue de certains campings de Millau et de la Vallée
- le site de Montpellier-le-Vieux
- le site du Château de Peyrelade, les jours d'animations (19 029 entrées en 2016, un record !).

Les résultats sont très positifs et les visiteurs, surpris au départ, sont finalement très réceptifs et demandent de l'information, du conseil, des expériences à partager, des services (réservations notamment).



Pôle animation

FESTIVAL DES SITES & DES SONS

Cette animation a connu une forte baisse en 2016 compte tenu du manque de continuité des dates qui est venu casser la dynamique globale du Festival, pourtant bien engagée depuis plusieurs années.

FESTIVAL MIO NIÑO

Seconde année d'existence pour le festival des tout petits, qui fait le plein tout en répondant pleinement au Label Famille Plus . Les parents de jeunes enfants et les grands parents sont ravis !

LES NOCTURNES MILLAVOISES 2016 : un tournant dans l'histoire des nocturnes !

L'OT s'étant désengagé de l'organisation des « Bodegas » et des marchés nocturnes, aujourd'hui portés par l'Office du Commerce, pour devenir « simple » partenaire. A ce titre, il gère, finance et organise les prestations musicales présentes sur ces deux manifestations. Manifestations qui ont, sans surprise, connu un succès jamais démenti depuis leur création.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES à destination des enfants

Les sorties « Pêche » à la Maladrerie, initiées il y a maintenant 2 ans, portent leurs fruits. Chaque rendez-vous rencontre un grand succès et fait le plein à chaque séance.

FOIRE D'AUTOMNE

Pour sa 22ème édition, elle a eu comme invités d'honneur les producteurs du Pays Basque. Accompagnée, une fois encore, par une météo optimale, le succès a été au rendez-vous.

FESTIVAL BONHEUR D'HIVER ET GRANDE PARADE DE NOEL

Pour la 3ème édition, Millau a connu une effervescence hors norme durant le festival « Bonheur d'hiver », porté par le service culture de la ville et fédérant nombre de commerçants, d'associations et de partenaires privés ou publics. Avec plus de 70 animations, l'édition 2016 a atteint des sommets ! L'Office est partenaire de la Grande Parade de Noël, clé de voute du festival, et assure, à ce titre, la partie financière et un important soutien logistique.

Un patrimoine mis à l'honneur

+ 142%
pour
les excursions
privilèges

VISITES GUIDÉES, EXCURSIONS PRIVILÉGES ET RANDOS CONFÉRENCES

Le patrimoine est mis à l'honneur grâce au programme de visites guidées de plus en plus en accord avec les nouvelles demandes touristiques, en particulier celle des familles / tribus.

Les excursions et randos découvertes visent aussi à donner du sens et à faire vivre des émotions simples, mais vraies. La preuve, en 2016, ce sont plus de 580 visiteurs qui ont profité des visites guidées du centre-ville et des visites thématiques du Château de Sambucy.

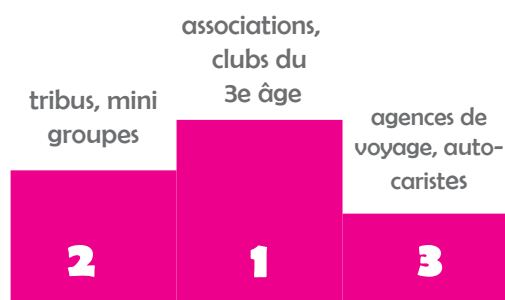
Pôle groupes affaires et loisirs

L'activité de ce pôle connaît une forte saisonnalité, en effet la clientèle « Groupes » se concentre sur des périodes en dehors de la saison estivale : mars-avril et sept-oct-nov.

Elle a généré en 2016 un chiffre d'affaires de 65 351 €. A noter qu'en Avril 2016 l'OT a assuré l'accueil du Congrès TCCF (camping-caristes) avec l'organisation de programmes de loisirs et mise à disposition de transports pour 390 personnes sur 5 jours. Le tout pour un budget total 11 478.90 €.

Malgré les actions de prospection à destination des entreprises et syndicats professionnels depuis 2013, la clientèle affaires reste encore très faible et marginale.

Une approche avec notre offre « incentive » en valorisant notre gamme de loisirs sportifs de nature, serait un plus.



+ 33 %
en 2016




25 000 € ht

3,5 km de Ripisylve restaurée

150 arbres coupés et retirés du lit du Tarn

le PPG ? Quezaco?

Millau Grands Causses a élaboré un PPG, Programme Pluriannuel de Gestion des berges et du lit du Tarn pour entretenir ses berges. Ce programme est élaboré sur 5 ans avec des tranches d'entretien et de restauration de la ripisylve répartie sur un linéaire de 45 km.

La troisième tranche de travaux de ce programme consistait à conserver les conditions d'écoulements et la stabilité des berges.

Une entreprise spécialisée est venue effectuer les travaux sur 7 sites d'interventions répartis entre Mostuéjols et Comprégnac, entre mai et juin 2016 et entre septembre et octobre 2016.

La Communauté, via les SMIAH (Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) du Cernon et de la Dourbie, suit et participe à l'élaboration des PPG de l'ensemble des rivières de son territoire.

En 2016, ces syndicats ont lancé deux études, l'une sur Saint Georges de Luzençon, l'autre sur Massebiau, pour définir des travaux de reprofilage et de lutte contre les crues.

Le **PAPI**, le Programme d'Action et de Prévention des inondations, outil de contractualisation entre l'État et les collectivités a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation. Il vise à réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. En 2016 Millau Grands Causses a lancé une réflexion pour l'élaboration d'un PAPI sur le territoire du Tarn-Amont en partenariat avec les syndicats de rivières.

PAPI et GEMAPI ?

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 Janvier 2014 qui a modifié le cadre d'intervention des collectivités, a conduit Millau Grands Causses à intégrer, dès janvier 2018, une nouvelle compétence obligatoire : la **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Une étude de gouvernance a été lancée en 2016 afin de réfléchir à la mise en œuvre de cette compétence obligatoire à l'échelle du bassin plus large du Tarn-amont.

Pour une eau du Tarn plus limpide



Préoccupée par la qualité des eaux des rivières de son territoire, Millau Grands Causses a réalisé des travaux d'expérimentation sur le Pissarot, sur la commune de Rivière sur Tarn.

25 ouvrages de génie végétal ont ainsi été positionnés sur le Pissarot entre les mois d'avril et décembre 2016

2 500
boutures
500
plants

pour tenter de retenir les sédiments marneux. Cette technique vise à former un véritable « peigne » végétal pour retenir les sédiments pour limiter le « troublement » des eaux en aval.

10 m³

de terre prélevée
pour 1.5 m³
de tiges

Cette espèce pose de sérieux problèmes car elle se régénère très facilement par simple bouturage.

Sa propagation peut être facilitée par l'homme lors de fauche en bordure de route ou bien disséminée par les crues. Sa présence en bord de route peut en plus présenter des risques sécuritaires et accroître le risque d'inondation à cause des accumulations et des embâcles qu'elle forme.

Millau Grands Causses qui a la charge de lutter contre cette espèce invasive,

La renouée du Japon

a donc, en partenariat avec Aveyron Ingénierie et la ville de Millau, arraché un foyer de renouée du japon le long de la RD 809 à Millau, en Août 2016.

Au cours des travaux de requalification de la RD 809, le foyer a été remanié. Par conséquent, des repousses sont apparues sur une surface d'environ 200 m² et 2 gros foyers ont repoussé en bordure de l'ancienne route d'accès au parking de la Grave.

Il conviendra de les traiter.

Une opération nettoyage 2016 réussie !

Le 5 mars 2016, 100 bénévoles hyper motivés sont venus prêter main forte à la Communauté de communes pour nettoyer plus de 24km de berges du Tarn entre le pont du Rozier et le pont de la Cresse.

Cette opération dont le QG était à Rivière sur Tarn, base de loisirs de Saint Hilarin a permis aux élèves de l'école de Rivière sur Tarn d'exposer leurs créations à base d'objets recyclés.

Encore merci
à tous les participants !

2.2 tonnes
de déchets
ramassés



Protection des lieux habités

L'opération de recalibrage des ruisseaux d'Issis et de Saint Martin sur la commune de Creissels a démarré à l'automne 2016. Elle permettra d'éviter les débordements de ces cours d'eau et protégera les activités commerciales présentes sur ces deux zones d'activités en bordure de ces ruisseaux.

Le coût des travaux est de 550 000€, dont 82 500€ sont pris en charge par la Région Occitanie.

Par ailleurs, le GERI (Groupe d'Etudes et de Réflexions sur les Inondations), instance de concertation à l'initiative de Millau Grands Causses, travaille sur des opérations susceptibles de limiter l'impact des inondations en centre-ville de Millau.

550 000€
DONT
467 500€
mgc

Filière bois, réseau de chaleur et méthanisation

MGC a réalisé en 2016 une étude d'opportunité sur la création d'un **réseau de chaleur biomasse** (énergie renouvelable d'origine végétale qui permet de produire de la chaleur pour chauffer les bâtiments), sur le centre-ville de Millau. Ce secteur qui est particulièrement dense en bâtiments publics (collège, EPHAD, gymnase) et privés (logements HLM...), avait déjà été identifié comme susceptible de pouvoir accueillir un tel équipement.

Cette étude a montré la pertinence d'un tel réseau avec la création d'une chaufferie bois (chaudière bois et chaudière gaz en appoint). Une étude plus complète devrait être lancée début 2017, en partenariat avec la Ville de Millau et 8 usagers potentiels.

Une étude de faisabilité, réalisée en 2016 par le cabinet SOLAGRO, a confirmé la possibilité de créer une **unité de méthanisation**. Cet équipement pourrait regrouper à la fois des déchets agricoles et des déchets issus des collectivités. Une concertation avec les agriculteurs est en cours pour la création d'une structure opérationnelle qui pourrait porter ce projet.

100 Nm³
de méthane
par heure



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MILLAU GRANDS CAUSSES
PRÉSENTE

le **TRI**
ça change
la **VIE**



La collecte et la gestion des déchets

6 901 T
d'ordures
ménagères
à **128€** la tonne

En 2016, la Communauté de communes a poursuivi sa politique de modernisation et d'optimisation de la collecte. Les quantités collectées ont vu le tonnage de **verre** diminuer de 2.3% par rapport à 2015. Le ratio de collecte atteint donc, par habitant 34kg/an, plus fort que la moyenne nationale qui est de 33kg/an/hab.

Le tonnage des **ordures ménagères** a quant à lui augmenté de 0.5% par rapport à 2015 et celui des **déchets recyclables** de 2.6%, suite à la campagne de communication du SYDOM « je pense donc je trie ».

La production totale (ordures ménagères+recyclables) a donc augmenté de 0.9 %.

La promotion du compostage s'est poursuivie en 2016. Cette campagne de promotion a pour but de maintenir voir de faire baisser les quantités d'ordures ménagères collectées. Rappelons qu'en moyenne **30% du contenu d'une poubelle de cuisine peuvent être compostés.**

En déchèteries, les quantités de déchets collectés ont diminué de plus de 10% en raison de la mise en place en novembre 2015 de la benne Ecomobilier.

973 T
de
verre

1 948 T
recyclables
à **0€** la tonne

Millau Grands Causses continue d'offrir de plus en plus de filières de réemploi et de valorisation pour réduire le tonnage des bennes à encombrants.

Les anciens centres d'enfouissement

Les deux sites font l'objet d'un suivi régulier, et la Communauté de communes a souhaité lancer un audit des sites de Fontaneilles et du Roubelier (stabilité, sécurisation des accès, traitement des rejets, problématique des eaux de ruissellement) afin d'établir un programme pluriannuel de travaux. Une première phase devrait être mise en œuvre dès 2017.



Les taux de TEOM sont restés identiques à ceux de 2015 (stables depuis 2011), le budget est ainsi équilibré.

Un travail de remise à niveau de la redevance spéciale et une modification sur l'évolution des taux de la TEOM (secteur et valeur) ont été engagés et seront dès 2017, l'une des composantes du pacte de solidarité qui lie l'ensemble des communes membres de MGC, pour plus d'équité.

Bientôt le centre Technique

Le projet de création d'un garage commun et d'une aire de lavage sur le parc d'activités de Millau-Viaduc 1 a démarré par une phase d'études. Ce projet devrait être équipé de panneaux photovoltaïques en toiture d'une puissance maximale de 99 KWe. L'objectif est d'être opérationnel courant 2017.

Cette réalisation, à proximité du centre de valorisation des déchets, s'accompagnera d'une remise à niveau des tournées de collecte et d'organisation du travail des 26 agents du service.



site d'implantation

DE GROS CHANTIERS en maîtrise d'ouvrage déléguée



La Médiathèque Sud Aveyron

500 000 €
de MGC

Les travaux d'aménagement intérieur se sont déroulés de janvier à septembre 2016. L'équipement en mobilier et matériels informatiques a pu s'enchaîner. L'ouverture au public est prévue le 10 mars 2017. Ce chantier, en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Commune de Millau à la Communauté, s'élève à un total de 2 925 000 € HT (hors acquisition de la coque clos et couvert).

Maison de santé pluridisciplinaire d'Aguessac



Une belle opération de travaux de réhabilitation et de transformation du bâtiment existant en maison de santé qui s'est déroulée de décembre 2015 à septembre 2016.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 1 100 000 € HT dont 530 000 € d'acquisition foncière et 570 000 € d'honoraires et de travaux. La Commune a bénéficié de 531 300 € de subventions (Europe, Etat, région, Département) et d'un fonds de concours de la Communauté.

110 000 €
de MGC

La voirie communautaire

4.3⁺ km
de revêtements

Comme tous les ans, en février, une visite de l'ensemble des voiries communautaires a permis d'élaborer le diagnostic et la définition des besoins d'entretien de la voirie communautaire. Plusieurs secteurs qui demandent une réfection généralisée du revêtement, ont été recensés. Comme à Veyreau route du Maynial, à Saint Georges de Luzençon, à La Cresse sur le plateau, à Millau entre Le Cun et La Salvage.

Après appel d'offres, les travaux ont été réalisés entre juin et aout 2016 pour un montant de 58 781 € HT.

5
murs
sécurisés

La voirie départementale

Boulevard urbain RD 809 Millau

Les travaux de traitement de la route départementale et de ses abords (cheminements piétons, piste cyclable) se sont déroulés sous maîtrise d'ouvrage départementale de mars à septembre 2016. Le montant total des travaux s'élève à 1 211 923 € HT dont une participation de la Communauté.

RD124 en traversée de St André de Vézines Les études d'avant-projet et de projet se sont déroulées durant l'année 2016 pour la RD et ses abords immédiats, en lien avec la commune de St André de Vézines pour les espaces publics dans le cadre d'une troisième tranche de son opération Cœur de Village. Les travaux sont prévus au printemps 2017.

La bretelle d'accès de la route de Millau Plage au carrefour de la Confluence

La procédure d'expropriation s'est poursuivie avec la phase judiciaire de fixation des indemnités par le Juge. La somme correspondante a été consignée afin de prendre possession des lieux début 2017. Les travaux pourront alors être envisagés, en lien avec l'aménagement de l'Espace sports de nature.



Bd urbain
RD 809

463 257 €ht
de MGC

Objectif PLUi-HD !

Depuis le mois de juillet 2015, la Communauté de communes Millau Grands Causses a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Habitat et Déplacements (HD). C'est une démarche passionnante qui s'engage, afin d'aboutir à un véritable projet de territoire, collectif et partagé, dans un nouveau contexte juridique exigeant.

Ce PLUi HD doit répondre aux nouveaux enjeux qui se posent au territoire et sera l'expression du projet commun des 14, et bientôt 15, communes en matière d'aménagement pour les 10 ans à venir (Le Rozier aura rejoint la Communauté de communes à partir du 1er janvier 2017).

Le PLUi-HD, oui mais pour quoi faire ?

Le PLUi HD aura bien sûr vocation à déterminer des règles de construction applicables à l'ensemble des communes. Mais il est avant tout l'expression du projet de territoire de la Communauté de communes en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de transports et mobilités, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages, etc.

Toutes les thématiques stratégiques pour l'avenir de la Communauté de communes y sont abordées.

Le PLUi HD, c'est donc une démarche ambitieuse qui intègre la (re)définition des POS, PLU ou cartes communales en vigueur sur les communes du territoire, mais aussi le Programme Local de l'Habitat (PLH), principal dispositif en matière de politique du logement, et le Plan de Déplacements Urbains (PDU), pour planifier les mobilités sur le territoire.

Depuis l'été 2016, une équipe d'urbanistes, d'environnementalistes d'experts en habitat et transports et de spécialistes de la concertation publique accompagne la Communauté de communes dans ce travail. L'adoption du PLUi HD est en effet prévue pour le deuxième semestre 2018, une fois l'ensemble des études réalisées. Les premiers comités techniques ont été organisés dès le mois d'octobre 2016, suivi par un comité de pilotage début décembre. Le travail étant déjà bien avancé et le diagnostic bien nourri de réflexions collectives, une réunion technique avec les services de l'Etat le 14 décembre a permis de leur présenter notre avancée dans l'élaboration du diagnostic. S'est aussi déroulée le même jour, la première réunion publique d'information du PLUi-HD.



Le travail de réflexion et de co-construction dédié à l'étape du diagnostic s'est axé sur les 5 thématiques du PLUi : l'habitat, l'environnement, la mobilité, le développement économique et enfin le foncier.

Dans la même période des ateliers de travail d'élus se sont déroulés les 6, 7 et 21 octobre 2016 à la Halle Viaduc de Millau, d'une demi journée chacun, plus de 70 élus de Millau Grands Causses y ont participé.

Une fois traités par le bureau d'études, ces premiers éléments ont été présentés lors de la première réunion publique du 14 décembre 2016. Cette présentation des premiers éléments de l'état des lieux de notre territoire, a permis à la centaine de personnes présentes de savoir où en est le territoire aujourd'hui.

Le diagnostic reste le socle commun pour démarrer la deuxième phase du PLUi, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) prévue en suivant courant 2017.

Un plan de concertation et de communication a été défini de manière très précise avec le bureau d'études pour atteindre le plus haut niveau d'information pour tous et faire de ce PLUi un document résolument partagé.

Pour cela Millau Grands Causses a mis en ligne dès le 1er décembre 2016 le site Internet www.plui-millaugrandscausses.com, et diffusé des articles de presse, sans oublier les actus du site www.cc-millaugrandscausses qui n'ont cessé de prendre le relais.



Urbanisme : droits des sols

Du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016, le service Urbanisme de la ville de Millau a instruit les ADS (toutes les demandes d'occuper ou d'utiliser le sol : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) pour les communes d'Aguessac, Compeyre, Creissels, La Roque-Sainte-Marguerite, Mostuéjols, Paulhe, Rivière-sur-Tarn et Saint-Georges-de-Luzençon, toutes ces communes étant dotées d'un PLU ou d'un POS. Concernant Comprégnac, la Cresse, Saint-André de Vézines et Veyreau, la Loi ALUR entérinait courant 2016, le fait qu'à compter du 1er janvier 2017, l'Etat supprimait la mise à disposition gratuite de ses services pour toute commune ayant une carte communale comme document de planification. Aussi, pour accompagner les communes membres de la Communauté, concernées par cette évolution, il leur a été proposé un contrat de prestations avec la commune de Millau disposant d'une technicité en instruction du droit des sols, dès le mois de juillet 2015.

A l'appui d'un premier retour d'expérience en juillet 2016, et dans la perspective de se doter d'un service communautaire pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols, telle que défini dans le cadre de la convention initiale, le Comité des Maires, réuni le 17 octobre 2016, a validé la procédure et le calendrier de sa mise en œuvre au premier semestre 2017.

Bilan de l'OPAH-RU 2016

Limiter la précarité énergétique de l'habitat avec le programme «Habiter mieux» de l'ANAH, enrayer la dégradation du bâti ancien, lutter contre la vacance des logements, repositionner les quartiers anciens, faciliter le maintien à domicile et traiter les co-propriétés dégradées, telles sont les ambitions de l'OPAH-RU.

En 2016 ce sont plus de 100 logements qui ont pu être réhabilités. Les aides de l'Etat, de la Région et de la Communauté ont permis de traiter plus de 120 logements répartis sur les 14 communes de Millau Grands Causses, appartenant à des propriétaires occupants ou bailleurs.

En 2016, 31% de gain énergétique liés à l'ensemble des réhabilitations ont été réalisés et 35% des logements affichent aujourd'hui une étiquette énergétique entre B et D après les travaux.

Pour les logements locatifs, Millau Grands Causses a versé en 2016 près de 320 000 € de subventions sur un montant total de 1 252 000€ partagés avec la Région et l'Etat.

Concernant les logements occupés par leurs propriétaires, la Communauté a pris en charge financièrement toute l'ingénierie et le conseil qu'elle a confié au Pact Aveyron.

2.5 m€
de travaux
générés
sur mgc

Aides aux projets d'investissements communaux et à l'amélioration du cadre bâti

Les projets aidés en 2016 sont
Aguessac : salle communale,
Compeyre : garage communal,
Comprégnac : église,
Millau : espace de glisse,
Rivière sur Tarn : école.

... et 10 dossiers aidés
pour rénover et
embellir les façades du
territoire

50 000€
+
10 000 €
versés
par MGC

Le réseau MIO, www.reseau-mio.fr

Autorité organisatrice de la mobilité pour les transports urbains, Millau Grands Causses a signé en septembre 2007 un contrat de DSP avec la société «Keolis Aveyron». Keolis assure ainsi la gestion et l'exploitation du réseau de bus urbains **MIO** qui couvre les communes de Millau et Creissels.

Plusieurs actions sont venues animer le réseau en 2016, comme la mise à jour de toutes les têtes de poteaux d'arrêt, la réfection des marquages au sol des arrêts, le relooking du guichet de la gare routière aux couleurs du réseau MIO. La création d'un second arrêt sur le Mandarous est aussi venu désengorger ce côté déjà très fréquenté de la place.

255 235
voyages
en 2016

cout du
service
896 773 €

Le transport à la demande

Toujours autant de succès !

Pas moins de 2 082 voyages ont été réalisés en 2016, avec une moyenne de 173 voyages par mois. De quoi satisfaire les nombreuses personnes qui l'utilisent et souhaitent garder leur autonomie.

cout du
service
8 908 €

La gare routière

11 392
départs
de bus
en 2016

en forte
hausse

cout du
service
56 686 €

Comme pour le réseau de transports urbains, Millau Grands Causses délègue dans le cadre d'une DSP, une partie de sa compétence «transports». La gestion et l'exploitation de la gare routière est ainsi assurée par «Transports Routiers Aveyron (TRA) Services», depuis fin 2015. 2016 a de nouveau été marquée par une forte activité des mouvements d'autocars sur la plateforme de la gare. Amplifiée par l'arrivée de Flixbus France (Millau-Paris), au mois de juillet.

La taxe de départ depuis la gare routière, 3€ versés au délégataire TRA par les transporteurs et les opérateurs privés comme Flixbus, a représenté en 2016, 34 176 €ht pour l'année 2016.

Cette taxe s'est accompagnée de la contribution financière de la Communauté pour un montant de 47 238 €.

Tout en assurant une gestion financière du service délégué équilibrée, TRA a aussi renouvelé son site internet www.garerroutieremillau.com, sur lequel se trouvent toutes les réponses à vos questionnements liés au transport.

L'aire permanente

La gestion et l'exploitation de l'aire permanente des gens du voyage de Millau Grands Causses sont déléguées à la Société VAGO depuis août 2014. Cette aire dite «Le Rouquet - La Manne», d'une capacité de 40 caravanes, est ouverte toute l'année.

Sa fréquentation et son fonctionnement sont connus de la Communauté via un système de fiches de liaison transmises par un site internet dédié. 2016 a été une année plutôt calme sans incidents marquants.

Les durées de séjours ont été en moyenne inférieures à 1 mois pour un taux d'occupation de 26%. Taux d'occupation qui conditionne depuis 2015, l'Allocation Logement Temporaire versée à la Communauté. Passant d'un forfait à un calcul fonction du taux d'occupation, la perte s'est élevée à 21 081 €.

+10%

de fréquentation
en 2016

187

personnes

42%

enfants

L'aire de grands passages

Ouverte quant à elle de mai à septembre, l'aire de grands passages, est aussi gérée par la société VAGO et a accueilli 39 caravanes entre le 29 juillet et le 15 août 2016.



En 2016, une importante redistribution des cartes

2016 aura été pour l'intercommunalité une année de mutation.

La collectivité que forment toutes les communes de Millau Grands Causses s'est vue cette année attribuer de nouvelles compétences dans le cadre de la réforme territoriale, à travers la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Cette loi, qui a pour objectif de rationaliser l'action publique, permet de clarifier le rôle de chaque collectivité.

Cette opération a commencé dès le début de l'année avec la mise en place de la nouvelle grande Région constituée des deux anciennes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Cette dernière récupère ainsi l'intégralité de la compétence liée à l'économie, de fait retirée aux départements. La Région devient donc le seul interlocuteur de la Communauté de communes en matière économique.

Anticiper aujourd'hui les nouvelles compétences de demain .

Avec l'application de cette loi, Millau Grands Causses assurera dès 2017 de nouvelles compétences. Certaines sont toutes nouvelles et d'autres passent d'optionnelles à obligatoires...

Un arrêté a donc été pris en décembre 2016 pour rafaîchir et modifier les statuts de la communauté, inscrire les mouvements et les nouvelles compétences afin de permettre à Millau Grands Causses d'être opérationnelle dès le 1er janvier 2017.

Plus précisément, la compétence développement économique s'ouvrira en 2017 à l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones commerciales mais aussi des zones touristiques qui auront été définies d'intérêt communautaire.

L'Office Public de l'Habitat deviendra intercommunal. Millau Grands Causses assurera ainsi, entre autres, la gestion de la demande et des attributions des logements sociaux.

Un autre dossier d'importance attend les élus communautaires, celui de la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement. Ce transfert de compétence n'est prévu qu'à l'horizon 2020, mais étant particulièrement délicat, la réflexion a commencé dès 2016.

Concernant encore l'eau, Millau Grands Causses aura aussi comme compétence au 1er janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que la mise en oeuvre d'un Plan Climat Air Energie .

Comme lu précédemment dans ces pages, la compétence aménagement a aussi subi une lourde modification due au transfert de l'élaboration de PLU datant de 2015.

C'est ainsi qu'à l'été 2016, l'élaboration du Diagnostic du PLUi-HD a été lancée. (plus d'info p27).

C'est aussi en mars 2016, que la compétence aménagement numérique est venue gonfler le champs d'actions de Millau Grands Causses. Compétence qui a été depuis confiée au SIEDA.

2016 : prémises d'une nouvelle organisation des services

Après le départ de Jean-François DUMAS, Directeur Général des Services de l'institution de 1989 à 2016, Millau Grands Causses a recruté en mars 2016 une nouvelle Directrice Générale des Services, Stéphanie BERBILLE.

Cette arrivée s'est rapidement accompagnée d'une nouvelle organisation des services en pôles pour être prêts à accueillir de nouvelles compétences dès 2017.

Le nombre d'agents n'a pas bougé sur l'année 2016, mais évoluera dès 2017 au vue de la nouvelle organisation induite par l'exercice de nouvelles compétences.

Des nouvelles du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Par courrier du 21 septembre 2015, Monsieur le Préfet de l'Aveyron a transmis à la Communauté de communes Millau Grands Causses un projet de schéma de coopération intercommunale présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 18 septembre 2015.

Par délibération du 18 novembre 2015 le conseil de la Communauté de communes a validé ce projet de schéma intercommunal de coopération intercommunale.

Dans le même temps, la commune du Rozier, située dans le département de la Lozère, a demandé à rejoindre la Communauté de communes Millau Grands Causses. Après consultation des conseils municipaux et communautaires, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de l'Aveyron a été approuvé par Monsieur le Préfet de l'Aveyron par arrêté du 24 mars 2016. Arrêté qui prévoit l'extension de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses à la commune du Rozier.

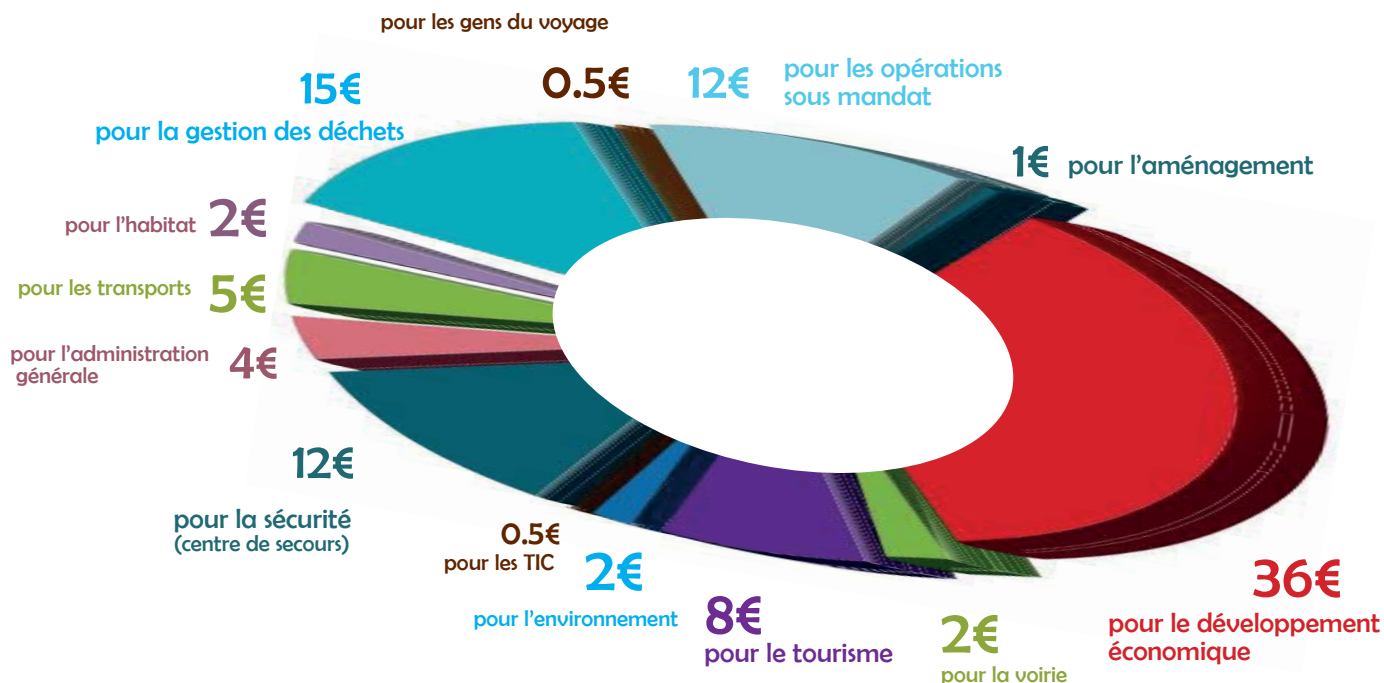
C'est en juin 2016 que le Préfet précisait à la Communauté de communes que l'extension de son périmètre prendrait effet dès le 1er janvier 2017.

2016, année de l'harmonisation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM

Au mois de septembre, le Conseil communautaire en concertation avec l'ensemble des communes a voté l'harmonisation des taux de la TEOM. Cette taxe étant depuis de nombreuses années trop différente d'un bout à l'autre de la Communauté, une refonte permettra dès 2017 d'assurer un certain niveau d'équité pour l'ensemble des habitants du territoire.

Calculée sur la valeur locative foncière que l'Etat n'a pas fait évoluer depuis plusieurs décennies, Millau Grands Causses a ainsi revisité les taux par secteur (hors Millau) avec un lissage de l'évolution sur 3 ans.

La répartition budgétaire par compétence, en 2016, pour 100€ dépensés ...



Système d'information de la Communauté

Le système de central téléphonique, devenu obsolète, a été remplacé par un système multi-architecture, analogique, numérique et IP (mode de téléphonie utilisant le protocole de télécommunications créé pour Internet). Le service environnement, sur un site distant, a aussi été équipé entièrement de téléphones IP.

A l'occasion de ce chantier, une rocade téléphonique a été mise en place entre l'arrivée des lignes télécom et la salle serveur située au 3ème étage de la Communauté. Une baie de brassage a également été installée dans cette même salle. Toujours dans le cadre de ce projet, les commutateurs réseau (switch) de desserte ont été complétés et remplacés par du matériel plus performant.

Le déménagement du service informatique a eu lieu consécutivement à ces changements et au tirage de la fibre optique 72 brins, entre la Communauté et la Maison des Entreprises.

Les postes informatiques du service développement économique ont été, à cette même occasion, connectés au réseau de la Communauté et

bénéficient dorénavant d'un accès similaire aux postes installés sur le site central.

La réorganisation des services ainsi que la prise de nouvelles compétences ont nécessité la mise en place d'une dizaine de postes de travail et de téléphones.

Un système logiciel de centre d'assistance informatique a aussi été installé et permet aujourd'hui aux utilisateurs et techniciens, un suivi des demandes d'interventions.

Un nouveau serveur de fichiers «synologie» a été mis en place afin de constituer une sauvegarde des données de la Communauté et de l'Office de tourisme, sur le site distant de la Maison des Entreprises.

Dans le cadre de la compétence « instruction des permis de construire », un système de serveur SIG hébergé en data-center et mutualisé avec les services de la mairie de Millau, a été mis en place par l'intermédiaire de l'entreprise Des-cartes.

Système d'Information Géographique - SIG

Adhérente du SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises), Millau Grands Causses a souscrit auprès de ce dernier, au module « Système d'Information Géographique ».

Un nouveau module appelé X map a été mis en place fin 2016. Celui-ci permet une navigation plus efficace ainsi que des fonctionnalités plus avancées

Système d'information de l'Office de tourisme

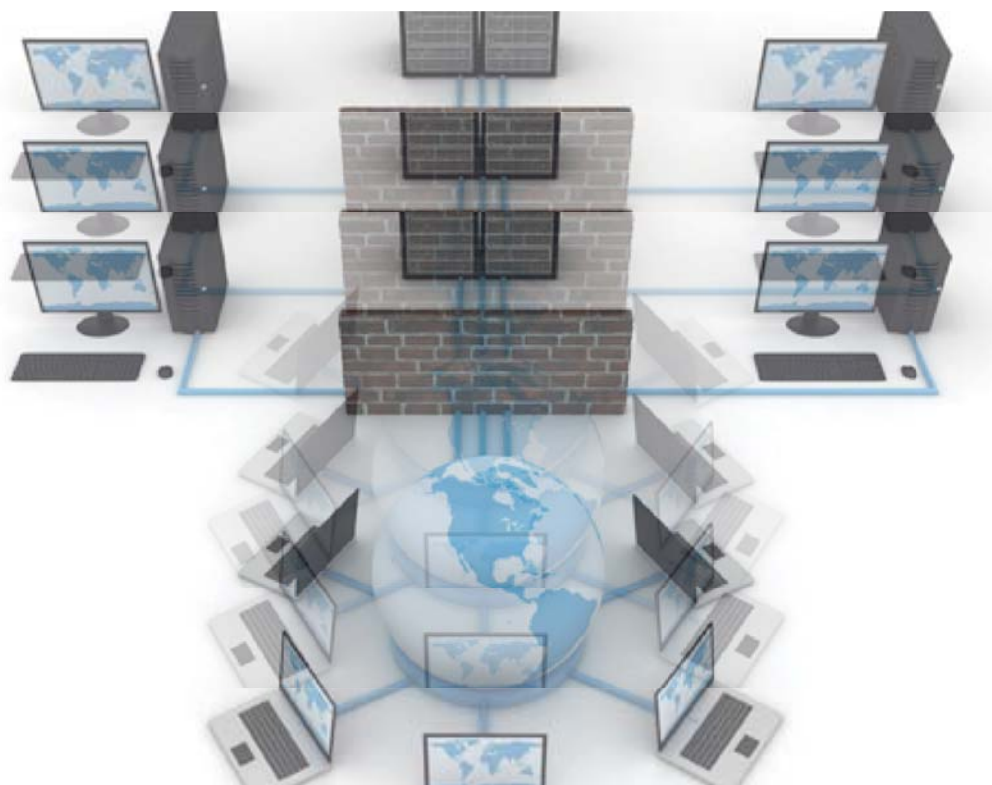
L'aménagement du nouvel Office de tourisme place du Beffroi s'est déroulé après la délocalisation des services de l'accueil à la Halle Viaduc et les services du backoffice à l'immeuble des 3 places, place des Consuls.

Véritable jeu de chaises musicales !

Cela a nécessité une rapide réorganisation du système informatique et de téléphonie, tout en anticipant la configuration définitive. Cela a été rendu possible par l'amélioration de l'autocom existant, l'utilisation de la fibre optique existante entre l'Hôtel de Communauté et l'immeuble des 3 places ainsi que du lien wifi entre la Halle Viaduc et le site central. Des postes téléphoniques IP et un photocopieur multifonction ont également été fournis pour le site des 3 places.

Le système multimédia du nouvel Office de tourisme s'intègre à l'infrastructure réseau fournie par la Communauté de Communes.

Il est à noter qu'à l'occasion des travaux de modernisation de l'OT, une nouvelle baie de brassage informatique a été installée afin de recevoir les éléments informatiques, multimédia et téléphoniques.



Liaison fibre optique Hôtel de la Communauté - Maison des Entreprises ...

Dans le cadre du projet commun de boucle locale de la fibre optique, entre la Communauté et la commune de Millau, un premier tronçon Hôtel de Communauté – MDE a été réalisé.

Il a été rendu possible par la réutilisation de fourreaux existants et le creusement de tranchées quand cela a été nécessaire (place de consuls, rue St Antoine et rue du Pont de fer). Ce projet s'intégrera d'ici fin 2017 à la boucle urbaine qui va parcourir l'ensemble du centre-ville de Millau, permettant de relier notamment la halle Viaduc et l'ensemble des sites municipaux.

Cette dorsale permet la mutualisation de ressources et connexions informatiques, et de façon plus large, préfigure la notion de « ville intelligente » ou « smart city ».

... et Très Haut Débit

Le SIEDA, dont la Communauté de communes est adhérente pour la mise en service de la montée en débit sur le secteur de Veyreau et Mostuéjols est prévue pour le dernier trimestre 2017.

En ce qui concerne la mise en place de la desserte fibre FTTH, le début des travaux pour la phase 1 (Creissels, Comprégnac, Paulhe, Aguessac, Compeyre, La Cresse, Rivière sur Tarn) est prévu en 2018/2019.

En 2020/2021 ce sera au tour de la commune de St Georges de Luzençon de bénéficier de cette technologie.



Les sites internet de Millau Grands Causses

Le site internet www.cc-millaugrandscausses.fr a régulièrement été alimenté d'actualités sur sa page d'accueil. Il est aussi réactualisé dans son contenu, notamment au niveau des infos de la gouvernance de la Communauté et autres données d'importance (compétences, périmètre...). Sa fréquentation reste stable, cependant un audit est prévu en 2017 pour optimiser son référencement et y apporter en suivant les actions correctives nécessaires.

Le site www.plui-millaugrandscausses.fr, alimenté par la Communauté a quant à lui été mis en ligne dès le 1er décembre 2016 pour recueillir au plus tôt, les requêtes et remarques des habitants du territoire concernant leur PLUI-HD.

MGC le bulletin d'info de la Communauté et rapports d'activités

Comme chaque année, le service communication a assuré la coordination de la réalisation du bulletin d'information annuel de la Communauté. La rédaction a été assurée par un journaliste du territoire et sa diffusion dans les 17 400 boîtes aux lettres du territoire, s'est déroulée tout début avril.

La Communauté a aussi publié en 2016, deux rapports d'activités, un premier couvrant la période de septembre 2014 à septembre 2015, à cheval sur 2 années,

comme cela se faisait auparavant puis un second pour ne retracer que l'année 2015. Raison pour laquelle en 2017 il n'y en aura qu'un seul.

Chacun de ces rapports a été tiré à quelques dizaines d'exemplaires papiers pour les services et les principaux partenaires de Millau Grands Causses. Sous format numérique, ils sont disponibles sur le site internet de la Communauté, rubrique «Communauté», onglet «publications».



Les rendez-vous de 2016

Une vingtaine de rencontres avec la presse ont été organisées à l'occasion des moments forts de 2016.

En septembre a aussi été lancée une démarche de marketing territorial pour laquelle un bureau d'études a été sélectionné dès le mois de décembre. Un groupe projet composé de partenaires privés et publics s'est alors rapidement mis au travail. Le fruit de cette collaboration est attendu pour le deuxième semestre 2017.

De nombreuses actions de concertation et de communication liées à l'aménagement du territoire ont aussi ponctué l'année 2016. Les ateliers de travail d'élus du mois d'octobre, la réunion publique de décembre et les divers communiqués de presse et articles de sensibilisation sont venus rendre compte de l'évolution de l'élaboration du document phare de cadrage, le PLUi-HD.

MILLAU
GRANDS CAUSSES
SPORTS NATURE



AVEYRON
© **VRAI**

Capitale des Sports de Nature
MILLAU-SPORTS-NATURE.FR



Hôtel de la communauté
1 place du Beffroi
12100 Millau

Millau Grands Causses
Communauté de Communes

STYLE
MILLAU